



COUPON D'INSCRIPTION

S.V.P. COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES

PRÉNOM ET NOM DU PARTICIPANT : _____

ADRESSE COMPLÈTE : _____

NO. DE TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

MA TERRE EST SITUÉE DANS LE SECTEUR DE : LA MAURICIE LANAUDIÈRE CENTRE-DU-QUÉBEC

Cochez les cases appropriées. Chaque formation est de 20.00 \$ par personne (Sauf les formations d'abattage contrôlé avec certification CNESST – (Niveau 1).

Postez ce document avec votre chèque libellé à l'ordre du SPBCQ à l'adresse suivante :
2410, rue de l'Industrie, Trois-Rivières QC G8Z 4R5

ABATTAGE CONTRÔLÉ CERTIFICATION CNESST – (NIVEAU 1) Communiquer avec nous pour connaître le coût de la formation pour la certification CNESST (100 \$ ou 400 \$).

****IMPORTANT **** Désirez-vous que la formation d'abattage se déroule sur votre terre (une vingtaine d'arbres seront abattus).
 OUI NON

Lanaudière

28 mars (théorie – 12 personnes)
4-5 avril (pratique divisée en 2 groupes de 6)

Centre-du-Québec-Mauricie

20 juin (théorie – 12 personnes)
27 et 28 juin (pratique divisée en 2 groupes de 6)

Autres dates possibles

À déterminer selon la demande, communiquez avec nous

ABATTAGE CONTRÔLÉ – NIVEAU 2 (Arbres difficiles)

****IMPORTANT **** Cochez si vous désirez que la formation d'abattage se déroule sur votre terre. OUI NON

La date est à déterminer

AFFÛTAGE ET ENTRETIEN D'UNE SCIE À CHAÎNE

21 et 22 mars (à déterminer)
 18 et 19 avril (à déterminer)

AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LE CHEVREUIL ET SA CHASSE

Disponibilité : Samedi 16 mai
 Dimanche 17 mai (à confirmer)
 Lundi 18 mai (à confirmer)

Intérêt : Chasseur Locateur aux chasseurs Autres : _____

IDENTIFICATION DES ARBRES FEUILLUS ET RÉSINEUX

12 septembre (à déterminer)

AMÉNAGEMENT D'UNE ÉRABLIÈRE

3 octobre (à déterminer)

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE, MARTELAGE ET DÉFAUTS EXTERNES DES ARBRES

17 octobre (à déterminer)

FAÇONNAGE, CLASSEMENT ET INTRODUCTION À LA PRODUCTION DE BOIS

21 septembre – Mauricie

INITIATION À LA CUEILLETTE DES PLANTES COMESTIBLES

22 août – Mauricie

INITIATION À L'IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES

27 septembre – Mauricie

INITIATION À L'AMÉNAGEMENT D'UN BOISÉ PRIVÉ

19 septembre (à déterminer)

***Prenez note que les taxes sont incluses (17.40 \$ + TPS et TVQ)**

GRAND TOTAL : _____ \$
20.00 \$ X le nombre d'inscription
(sauf si formation de la CNESST)

COURS DE FORMATIONS 2020